Latitude 42° 37’ N

Magazine du Yacht Club de Saint-Cyprien

FFPM
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PÊCHEURS EN MER

FFVoile

Yacht Club Saint-Cyprien

Mars 2018

Chers adhérentes et Adhérents

L'Assemblée Générale du 20 Janvier étant terminée, il est temps de se retrousser les manches pour être productif au sein de notre club préféré.

Nous avons fixé les objectifs à atteindre et certains sont déjà en cours d'exécution.

Les premiers ateliers et lundi du club sont comme d'habitude très appréciés par nos adhérents surtout celui qui, comme ce soir, réunit « théorie et pratique » dans l'atelier « repas Fond de Cambuse ».

Malgré une météo capricieuse et « un froid de gueux » nous avons pu débuter les sorties hebdomadaires en mer avec la commission plaisance et poursuivre activement le « Challenge d'Hiver » avec nos régatiers.

De nombreux rendez-vous avec la FFV ainsi qu'avec les clubs voisins nous ont déjà beaucoup accaparé au regard des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre première régate « Challenge de Printemps » se déroulera les 7 et 8 avril , suivra le projet en cours de réalisation « Le Trophée Catalogne Nord » dont je vous ai déjà parlé à l'assemblée générale et dont la teneur, fixée dans le procès verbal de l'AG 2018, consiste à mettre un maximum de voiliers sur l'eau au cours de 4 régates, la première à ST CYPRIEN pour les 100 MILLES, suivront ensuite ARGELES pour les NAUTIQUES D'ARGELES, BANYULS pour la RIMAGE et PORT VENDRES pour le TRIANGLE DU LION.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents venus renforcer les différentes commissions, qu'ils en soient remerciés, nous leur souhaitons la bienvenue.

Comme je vous l'ai déjà dit une participation de chacun même minime nous sera d'une grande utilité, notamment, lors d'événements comme ceux que je viens de citer.

En attendant tous sur le pont, venez nous aider à faire grandir ce club.

Amicalement,

Christian GEORGIN

Président du YCSC

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2018

Le 20 janvier 2018 à Saint Cyprien se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du président, les membres de l'association du Yacht Club.

Une feuille d'émargement a été établie, signée par les membres présents ou en tant que mandataires. Celle-ci figure en annexe du présent procès verbal.

L'Assemblée Générale était présidée par M. Christian GEORGIN président de l'association.

Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Anne-Marie CHEVALLIER, secrétaire adjointe de l'association. M. Alain CHEVALLIER et M. Jean Louis BERNIS contrôleurs aux comptes, étaient présents.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. Le procès-verbal d'ouverture validé. L'assemblée a pu donc valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral du Président

Rapport financier exercice écoulé, avis des contrôleurs aux comptes

Quitus financier de l'assemblée Générale

Projet de budget, fixation des cotisations 2018

Rapport Commission Régates

Rapport Commission Plaisance

Rapport Commission Animation

Rapport Commission Communication

Election des nouveaux membres du Comité Directeur

Nomination des contrôleurs aux comptes pour 2018

Conclusion du Président

Le président remercie les adhérents de leur présence.

Rapport moral du Président

Le président présente ses vœux à l'assemblée en rappelant que cette réunion est un moment privilégié où tous les adhérents peuvent échanger, questionner et s'informer sur le fonctionnement du club, voire de s'investir et de participer activement à la vie de l'association.

Il souligne l'action du Comité Directeur qui tout au long de l'année 2017 a été créatif et inventif.

Le président relate ensuite les différentes actions et réalisations de chaque commission lesquelles seront détaillées par chaque responsable.

Le président souhaite une plus grande implication des adhérents au sein des commissions. Il est heureux de constater que l'activité nautique est en augmentation et que les efforts de chacun ont porté leurs fruits avec des résultats plus qu'honorables en régates et une activité plaisance soutenue.

Il conclut sur le bilan positif enregistré, 107 adhérents fin 2016, 160 adhérents fin 2017.

Rapport financier et avis des contrôleurs aux comptes,

Prise de fonction en avril 2016 de notre trésorier Claude DELCLOS. Celui-ci a effectué un travail conséquent pour :

s'adapter au logiciel de comptabilité

paramétrer les différents postes de dépenses

améliorer la gestion administrative et financière

sécuriser la comptabilité

maîtriser les charges fixes liées au fonctionnement (wifi, assurances)

payer les arriérés non réglés en 2016 (FFV)

remplacer les équipements vieillissants et en panne (électroménager)

Malgré la bienveillance de nos sponsors que nous remercions chaleureusement, les ressources en 2017 ont été plus faibles que les années précédentes notamment les subventions municipales, en baisse depuis 10 ans. Nécessité de se mobiliser pour 2018 afin d'augmenter nos ressources et de fonctionner en maintenant l'équilibre financier.

Avis des contrôleurs aux comptes

La période observée s'étend du **1 /1 /2017 au 15/12/2017.**

Les dernières opérations ou modifications faites après le 15 décembre n'ont pas fait l'objet de la vérification. L'association a adopté une comptabilité de trésorerie (recette dépense) : ainsi, les créances et les dettes ne peuvent pas être représentées dans ce type de comptabilité, qui donne donc un aperçu, au jour le jour, de l'activité de l'association.

La vérification a été effectuée par sondage, des éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes de la période considérée.

Pour les sommes les plus importantes, et par sondage pour les autres : les factures et l'enregistrement comptable ont été vérifiés ainsi que le relevé bancaire pour certaines de ces factures.

Au regard de la vérification pratiquée, les comptes de la période observée semblent réguliers et sincères et semblent donner une image fidèle des opérations.

- **Quitus financier :**

  Unanimité moins trois voix

- **Projet de budget annuel : 28 000 €**

Fixation des cotisations 2018 :

Les cotisations pour 2018 restent inchangées, création d'un tarif famille et d'un tarif jeune :

85€ par adhérent

120€ pour un couple

12O€ + 25€ par enfant (jusqu'à 25 ans) tarif famille

45€ jeune de moins de 25 ans

Rapport des commissions :

- Commission régates saison 2016/2017

Le responsable de la commission régate, Hervé BESSARD donne les résultats des régates courues à St Cyprien lors des différents challenges ainsi que de celles courues à CANET, ARGELES, BANYULS.

Excellents résultats principalement pour la « régate habitable » où le YCSC termine ***Premier du Championnat Départemental des Pyrénées Orientales***.

Projets Saison 2017/2018

-Entraînement des équipages, mise en service du Fun pour pouvoir régater en cas de surnombre d'équipiers.

-Allégement du calendrier départemental des régates à courir et meilleure répartition de celles-ci.

- Création du ***Trophée Catalogne Nord*** avec 4 clubs du département et invitation des clubs Catalans du Sud avec projet de mettre en place un classement *« Rallye ».*

Hors département,

Une éventuelle participation à une plus grande épreuve en Méditerranée pourrait-être envisagée dans l'avenir. Une étude de faisabilité et de coût du projet sera à étudier.

Devenir de la flotte du YCSC

-Maintenance des bateaux de régates, du fun noir et du bateau comité.

-Remise en état du Fun rouge

-Mise en vente des 6 *optimists* + 1 dériveur *420* + 1 *Boston,* proposition effectuée, attente d'une réponse.

-Dériveurs *« Laser »*, valider s'ils appartiennent au club.

Zodiac, vente éventuelle si possibilité de louer au coup par coup pour chaque régate le même type de bateau (solution plus économique).

- Commission Plaisance

Jean-Louis TEISSEIRE responsable de la commission plaisance nous fait part de l'activité importante de la commission dont il a la charge avec tout particulièrement la remise en condition du Fun noir *« Kia Ora »* pour découverte et initiation à la voile.

Une activité nautique soutenue avec 16 sorties sur ***Kia Ora*** » et 6 sorties dont celles programmées le jeudi.

Mise à disposition quotidienne pour les adhérents du Fun noir ***« Kia ORA »*** avec skipper.

De nombreux ateliers aux thèmes variés se sont déroulés tout au long de l'année ainsi que des **projections de films** et de documentaires suivis de **discussions** sur les sujets abordés.

Activités communes avec les autres clubs (*CARGO*)

Mise au point d'une ***« Bourse des équipiers »*** et création d'une page ***« You Tube »*** sur notre site (11 vidéos diffusées).

- Commission Animation

Claude DELCLOS résume l'ensemble des animations réalisées au club.

Toujours aussi active l'équipe d'animation a su programmer, organiser repas et soirées conviviales où l'amitié était toujours au rendez vous.

Beaucoup d'investissement de chacun en toute abnégation. Un grand merci à cette équipe dont la première intention est de faire plaisir.

-Commission Communication

Gilles GLIN en charge de cette commission a su avec l'aide de Jean Pierre BOUZAN personnaliser notre journal trimestriel ***« Latitude 47°32' N »*** et régulariser ses dates de parutions.

Responsable de la communication tout azimut, grâce à nos relations privilégiées avec Mademoiselle Amandine LAPOUSSIERE, nos activités sportives et ludiques sont publiées sur le journal ***« L'INDEPENDANT ».***

Grâce à Jérôme O'Donell (***Le petit Journal***), nos activités sont publiées localement.

Les différentes éditions du journal sont transmises également sur notre ***« Blog »***. Ce dernier est mis à jour quotidiennement par le responsable Jean-Pierre DIGNAT.

Notre revue est également diffusée par mail à tous nos adhérents et une version papier est disponible au Yacht Club.

-Renouvellement des mandats des nouveaux membres du Comité Directeur

L'assemblée générale 2018 confirme pour cette année le mandat des membres appartenant déjà au Comité directeur :

Hervé BESSARD *(2018), Gérard Petitjean *(2019), Jean-Pierre DIGNAT*(2019),

Pierre MATHIEU *(2018), Christian GEORGIN* (2018), Marc LACROIX *(2018),

Gilles GLIN *(2018) Evelyne TEISSEIRE *(2019), Anne-Marie CHEVALLIER *(2019),

Marie-Christine VARIN *(2019), Sylvana STOSS *(2019)

(*) Fin de mandat

-Election des nouveaux membres du Comité Directeur

L'assemblée générale 2018 intègre au sein du Comité Directeur :

Claude DELCLOS dont le mandat se terminait en 2017

Alain CHEVALLIER, Jean-Louis TEISSEIRE et Jean-Pierre FERREBOEUF qui ont été cooptés en cours d'année 2017. Ceux ci exerceront leurs fonctions conformément aux statuts pour une durée de 3 ans. Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Alain CHEVALLIER qui occupait le poste de contrôleur aux comptes démissionne de sa fonction en raison de son appartenance au Comité Directeur. Jean Louis BERNIS désire mettre fin également à sa fonction de contrôleur aux

comptes.

Nomination des contrôleurs aux comptes 2018

Martine GUYETAND et John HALL Le ROUXEL se sont portés volontaires comme contrôleurs aux comptes pour l'année 2018.

Sont venus renforcer les commissions :

Commission Régate : Eric POUPET

Commission Communication : Arlette VERDAGUER, Nicole BUSTILLOS, Gilbert THIEBAUD.

Commission Animation : Nicole BUSTILLOS, Martine DUTECH, Arlette VERDAGUER, Gilbert THIEBAUD, Liliane NETO (vêtements logo YCSC).

Commission Plaisance : Françoise LAURENT, Gérard LAURENT, Philippe GUYETAND, Christiane ALLIATA, Patrick HUGER, Serge DUTECH, Evelyne TEISSEIRE.

Le Comité Directeur leur souhaite la bienvenue.

Conclusion du Président :

Le Président évoque une époque où l'esprit associatif est en voie de disparition. La spécificité du fait associatif rappelle-t-il, est qu'il repose sur l'engagement même minime de chacun. Il faut que les adhérents comprennent qu'ils sont eux aussi des acteurs indispensables à la survie de l'association.

Saint Cyprien le 8 février 2018

Le Président de séance Christian GEORGIN ***La secrétaire de séance Anne-Marie CHEVALLIER***

la presse en parle

Le Yacht-club de Saint-Cyprien : un dynamisme retrouvé

Les membres sont venus nombreux écouter le bilan du comité directeur du Yacht-club.

Lors de son assemblée générale réunie dans ses locaux, les membres du Yacht-club de Saint-Cyprien (YCSC) ont pu mesurer à l'écoute du rapport moral de son président Christian Georgin, que leur club avait retrouvé une nouvelle dynamique portée par un conseil d'administration développant de nombreuses initiatives et projets. Avec un seul but, faire partager leur passion de la navigation, à voile ou à moteur, au plus grand nombre, de l'initiation à la compétition, en toute sécurité grâce aux conseils prodigués. Ainsi, en un an, les effectifs du club ont augmenté de 50 %. La salle du YCSC a accueilli chaque semaine, en saison et hors saison, les plaisanciers pour des ateliers nautiques, des conférences, des événements culturels ou gastronomiques dans une ambiance conviviale. Les conversations étaient émaillées d'un vocabulaire qui peut paraître abscons : écoutes, drisses, choquer, étarquer, affaler, point d'amure, refus de tribord, etc.

En 2017, le YCSC a été sacré champion départemental de croiseurs côtiers. Malgré des bateaux vieillissants et un entretien de plus en plus coûteux, l'équipe Régates du YCSC, soutenue par l'Institut nautique méditerranéen, et quelques trop rares sponsors locaux, a pu aligner avec succès sa flotte de voiliers dans les compétitions locales. La mise en place d'une bourse des équipiers, les ateliers du lundi, les sorties en mer du jeudi, offrent à ceux qui veulent naviguer, qu'ils soient propriétaires de bateaux à voile ou à moteur ou simple amateur, l'opportunité de mieux appréhender la navigation en Méditerranée. Le conseil d'administration du club, reconduit pour 2018, entend maintenir le cap, tout en augmentant la voilure pour encore développer les activités proposées aux adhérents, et aux toujours plus nombreux futurs adhérents.

► *Permanence au club le samedi midi, mail : yachtclubdesaintcyprien@hotmail.fr, site ycsc66.com.*

Crédit Agricole
Sud Méditerranée
Banque et Assurances

Parlez moi d'amures

Les manœuvres de port au moteur (interdites à la voile) !

C'est très souvent le souci majeur du plaisancier, surtout avec un nouveau bateau, et une mauvaise météo !
Pour effectuer une belle manœuvre de port il est indispensable de bien connaître son unité et les principes de base.
Chaque bateau à sa façon particulière de réagir en fonction de son architecture (prise au vent), de son poids, de sa motorisation faible ou puissante, de son type d'hélice, de son tirant d'eau, de la surface de son gouvernail …
Avez-vous un moteur in-bord ou hors- bord ? Une ligne d'arbre ou un S ou Z drive ? Toutes caractéristiques que chaque capitaine doit avoir bien intégrées avant de se lancer dans la manœuvre. Un voilier léger, avec un peu de pratique, sera mis à poste et manœuvré facilement car pouvant être débordé à la main ou à la gaffe sans danger. Au delà de 6 tonnes un choc devient dangereux pour le bateau, vos voisins ou vous-mêmes.
Bien que soumises aux mêmes principes, les manœuvres avec deux hélices ou des propulseurs se trouvent amplement simplifiées.

Dans le cas d'une arrivée vent de l'arrière avec le voilier ci-contre, les difficultés sont maximales : pas de voisins pour s'appuyer, pas de catway, pas de bouée pour la pendille qui doit être récupérée depuis le quai ! Il vaut mieux être très attentif et entrainé à la manœuvre si les conditions météo sont rudes !
Heureusement, malgré la difficulté des manœuvres, la plupart des postes sont d'une approche plus facile. On devrait toujours manœuvrer le plus lentement possible en gardant la maîtrise de la gouverne, stopper assez loin, anticiper la dérive due au vent ou au courant, modifier sobrement sa trajectoire et battre en arrière en tenant compte de l'effet du pas d'hélice. Le gouvernail est toujours plus efficace en marche avant qu'en marche arrière.

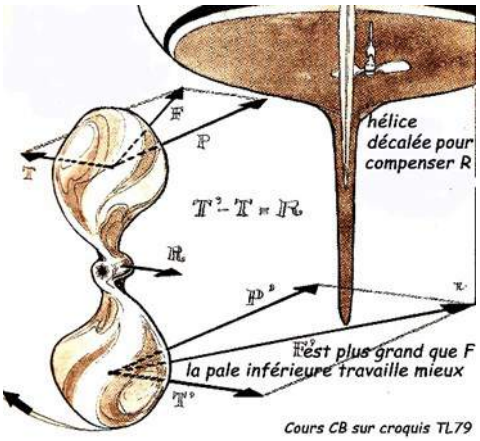

Profitez de bonnes conditions pour vous entraînez sérieusement à plusieurs bateaux (dont un au mouillage) ou, s'il est libre, profitez du quai d'accueil devant la Capitainerie sans gêner personne.

Le départ du poste est toujours plus aisé et moins stressant : on peut toujours retarder ou annuler la décision !
Quelques dispositions et précautions sont cependant indispensables :

- Faire tourner le moteur et vérifier la circulation du refroidissement (certains moteurs n'accélèrent pas à froid).
- Dédoubler les amarres pour n'en garder qu'une, vers le vent, que l'équipier larguera sur ordre du barreur
- S'assurer qu'aucun autre bateau ne manœuvre à proximité avant de larguer tout et quitter sa place.
- Se saisir de la pendille (que vous aurez lestée avec une vieille anode) pour la rejeter au plus loin de l'hélice.
- Vous pouvez parfois vous déhaler à la main sur la pendille (moteur débrayé) et la rejeter avant d'embrayer.
- Se prendre l'hélice dans la pendille est une erreur de débutant, à éviter, pour votre prestige …et la résistance future de la pendille.

Principes de base : Savez-vous dans quel sens tourne votre hélice en marche avant ?(en général pas à droite).La pale de l'hélice qui se trouve en bas travaille à une profondeur plus grande que celle du haut. F', P', T' sont plus grands que F, P et T. C'est l'effet de pas d'hélice.
Cet effet sera plus important si vous avez une longue ligne d'arbre et une grosse hélice tripale. En marche avant l'effet sera souvent faible mais deviendra très important en marche arrière.

Une hélice entraine toujours l'arrière d'un bateau dans le sens de sa rotation !
Si pas à droite, l'arrière du bateau chasse sur bâbord en marche arrière. On accostera de préférence bâbord avec les parebattages en place et un autre mobile prêt à intervenir !
Avec une ligne d'arbre et l'hélice juste devant le safran, sans erre, on pourra profiter du « coup de fouet »qui projette les filets d'eau sur le safran et chasse l'arrière du bateau dans le sens voulu.

En combinant le « coup de fouet » avec l'effet « pas d'hélice »
On pourra faire éviter le bateau pratiquement sur place ! Si l'arrière de votre bateau chasse sur bâbord en marche arrière (pas à droite), l'évitage se fera vers tribord : barre toute à droite,

brève marche avant en accélérant,
le coup fouet va envoyer l'avant vers tribord, stop .
sans toucher à la barre, marche arrière, le pas d'hélice va continuer à faire chasser l'arrière vers bâbord.
nouveau coup de fouet en avant et ainsi de suite !

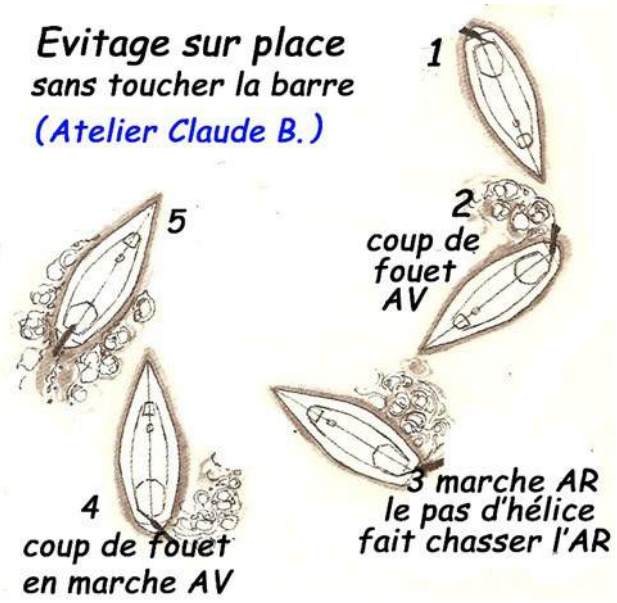

Le bateau doit pouvoir pratiquement évoluer sur place, en tenant compte de la dérive et qu'avec de l'erre, en marche avant ou en marche arrière, un bateau tend à remonter dans le vent. L'évitage sur place avec un seul moteur (voilier ou vedette) est une performance qui demande entraînement et maîtrise surtout si le vent et le courant s'en mêlent.
Etre un bon manœuvrier se mérite et n'est pas donné à tout le monde. Entraînez-vous !
Avec une embase « S drive » et une hélice « bec de canard » la manœuvre sera moins évidente.
Par contre l'hélice de l'embase, située plus sur l'avant, sera plus neutre et facilitera les manœuvres en marche arrière sur de longues distances.

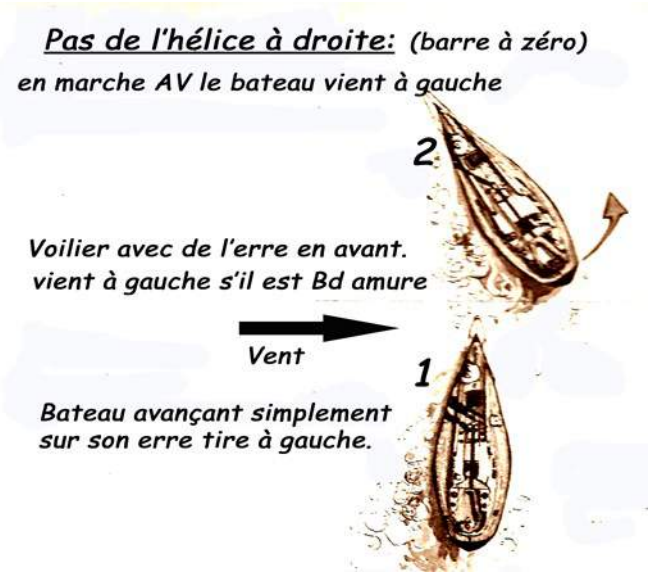

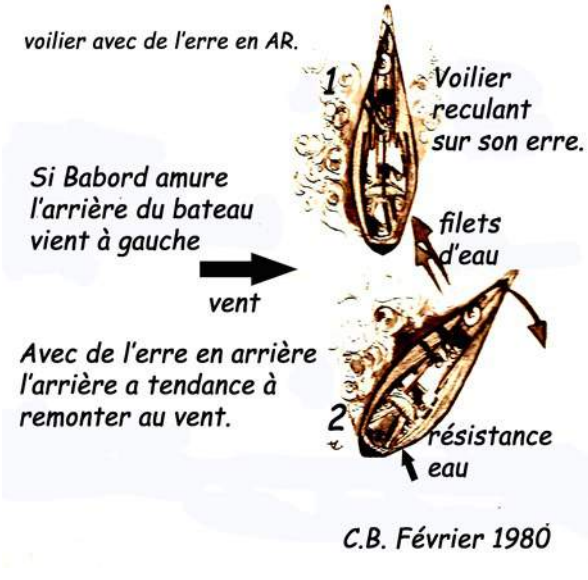

Avant d'entrer dans un port et avant d'affaler les voiles il est vivement conseillé de lancer son moteur (penser à un refus de démarrer toujours possible, de plus, la mécanique n'apprécie pas de travailler trop froide). S'assurer qu'aucun bout ne traîne dans l'eau, disposer les amarres, la gaffe et les pare battages plus un à la main.

L'ancre est à poste, prête à être mouillée en cas d'urgence. Rentrer en marche avant ou arrière : c'est votre choix !
Cela dépend du poste, du vent, de votre habileté. N'abusez pas du propulseur d'étrave ! Essayez sans, pour ne pas être perdus si, malicieusement, un jour il tombe en panne ! La première amarre à saisir sera celle située du côté au vent, les autres suivront, sans précipitation. C'est du sport !

Claude B. Capitaine Marine Marchande.

USHIP
TOUT POUR NAVIGUER

Commission Plaisance

La commission plaisance s'active !

Comme annoncé dans le numéro précédent le Fun mis à disposition des adhérents a pas mal navigué, en particulier avec des adhérents de fraîche date, et un petit groupe d'aficionados se constitue peu à peu. Ce groupe ne demande qu'à s'agrandir ... il suffit de prendre rendez-vous (nous ne pouvons pas deviner qui a envie de sortir et quand...) et hop , on organise une petite sortie calibrée au niveau de la météo : le but est de prendre plaisir à naviguer , apprendre et partager dans la joie !

Cette année la météo est plus que changeante et nous sommes obligés de prendre la décision de sortir ou pas au dernier moment, souvent le matin même ! Malgré tout nous avons eu quelques très belles sorties ensoleillées et riches de partage et d'apprentissage in situ, tranquillement, amicalement et en prenant le temps de comprendre les bases de la manœuvre d'un voilier en général... c'est probablement ce côté-là qui attire le plus ceux qui ont goûté au Fun et qui y reviennent.

Nous sommes parvenus en régate à compléter l'équipage de Cyprien pour « faire » deux bateaux, et même en une occasion à inscrire nos trois bateaux sur la ligne de départ, malheureusement pour une régate qui a été annulée pour cause... météo !

Ces petites avancées restent fragiles mais sont plutôt encourageantes...
Les sorties du jeudi prennent doucement leur rythme, même si nous ne sommes que deux ou trois bateaux, malgré des météos régulièrement défavorables... ici un remerciement tout spécial à Newgrisbi, Pinna Nobilis, Dee Dee, Cigale… qui sortent régulièrement dans le cadre du club et offrent en toute occasion une aide appréciable, en acceptant ceux qui n'ont pas ou plus de bateau et en formant les équipiers par exemple!

Notre avenir devrait passer par le brassage et l'échange dans l'action, facteurs de dynamique et d'union.

Nous attendons des jours plus cléments pour lancer les sorties vers Paulilles ainsi que les SAP (sortie amicale performance), une formule qui devrait permettre à tout équipage et à tout bateau de s'amuser, quel que soit son « niveau », pour peu que ce mot ait une quelconque signification quand on ne s'appelle pas Moitessier, Tabarly ou Gabart!

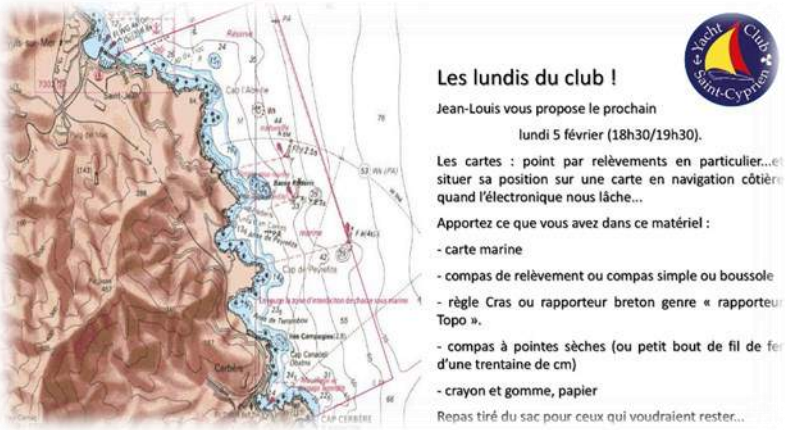

Comme il est rare qu'un paysage soit parfait, nous avons aussi des zones nuageuses : il semble que pour certaines activités (ateliers, lundis du club et projections) l'offre excède largement la demande.

Ces activités ne bénéficient pas de l'intérêt que nous attendions, et la participation est plutôt, et c'est un euphémisme, timide. Nous allons certainement devoir les alléger et concentrer nos efforts ailleurs.

Ce problème de participation n'est pas propre à notre club et on peut lui trouver cent explications, reste que, si nous voulons évoluer dans ce qui semblerait être la vocation d'un club nautique, il faudra autant de participation aux activités purement nautiques qu'aux activités purement conviviales.

Un équilibre que nous atteindrons peut-être un jour avec de nouveaux adhérents demandeurs d'action , d'apprentissage et de navigation... sans pour autant négliger la convivialité , heureusement !
Depuis l'Assemblée Générale, certains ont répondu présent à l'appel à la participation dans les commissions, voici donc la nouvelle composition de la commission plaisance :
-Jean-Louis Teisseire, responsable
-Patrick Huger-Christiane Alliata-Philippe Guyetand-Françoise Laurent-Serge Dutech-Gérard Laurent-Evelyne Teisseire

Bienvenue à eux, à leur enthousiasme et certainement à leurs idées nouvelles !

Jean-Louis Teisseire

La flamme du YCSC flotte sur le Guadalquivir !

Il existe 3 marinas à Séville. Un Yacht Club en centre ville sur l'ancien Guadalquivir, où il y a beaucoup plus de tennismen parmi les sociétaires que de voileux, très chic et très cher, et accessible uniquement par une écluse à cargos sans bollards ni anneaux ; suivi d'un pont ouvrant sans horaires ni annuaire précis ; une autre esseulée en zone industrielle juste après l'écluse, et Puerto Gelves, petite marina sympa avec un ponton sur le nouveau Guadalquivir, à une demi heure en vélo (pistes cyclables même dans les jardins…) du centre-ville, ou en bus/métro. Avec l'impression d'être à la campagne en pleine ville!

Ville extraordinaire, trésors et monuments fabuleux, la ville est un vrai résumé illustré de l'histoire de l'Espagne. Andalous chaleureux et accueillants, tranquillité et sécurité maximale. Simplement éviter les grosses chaleurs (51°C !) de juillet aout, moment il n'y a que les touristes dehors. Pas fous, les andalous sont alors… en vacances.

La remontée et la descente du fleuve en une journée sur 48 nautiques est sans difficultés particulières en été et début d'automne à condition de se (re)plonger dans les calculs de marée qui se fait sentir jusqu'à Séville même avec 1,80 m de marnage. Et traverse un Parc National Protégé, paradis des oiseaux de toutes espèces qui nous accompagnent tout du long du parcours.

Si d'aventure vous êtes tentés par cette balade andalouse presqu'Atlantique qui change quelque peu de notre Méditerranée chérie, nous sommes à votre disposition pour vous communiquer les "trucs et astuces" locaux, glanés lors de cette escapade. Nous tenons aussi à la disposition des éventuels intéressés un fichier Excel du prix et du confort (non exhaustif mais parfaitement subjectif pour ce qui est des appréciations) des ports espagnols de la frontière Catalane au Portugal.

D and D FOURMONT, TARA II, didovave@orange.fr

Commission régates

Les équipes du Yacht Club Régatent !

Depuis la fin du challenge d'Automne de St Cyprien remporté par le Surprise « INDIGO » en classe régate, suivi par le Class8 du club « PORT ST CYP » les bateaux sont partis à Canet pour le challenge d'hiver qui va tous les 15 jours de Novembre à Mars.

Malheureusement les conditions météorologiques particulièrement défavorables n'ont permis de courir que 2 jours (dimanche) sur les 7 prévus.

Ces jours-là, nous avons couru 2 à 3 manches pour essayer de rattraper le retard et pour l'instant « PORT ST CYP est **3ème au classement général provisoire** à 1 point du 2ème bateau.

Nous avons été handicapés sur la 1ère manche suite à 2 problèmes matériels. Un bris de poulie de spi coté bras, suivi par la rupture de la drisse de génois après la bouée sous le vent qui nous a obligés à terminer avec le Solent hissé sur la drisse de spi et donc l'impossibilité de renvoyer le spi sans perdre encore plus de temps. Résultat 6ème sur 8 !

Heureusement la 2ème manche très ventée nous a permis de finir 2ème à la lutte constante avec le premier, car personne n'a pu envoyer le spi et notre handicap était annulé.

bigship

SAUVETAGE SNS EN MER

Faites preuve de soutien

Grâce à vous, ils peuvent sauver des vies

Début février, 3 manches courues et des places de 2ème et 3ème nous ont permis de remonter au classement. Rien n'est perdu, mais la concurrence est rude cette année ce qui rend le challenge très excitant.

Pour « Cyprien », avec l'absence de cadres et un équipage changeant sur les 2 journées courues, tout son potentiel n'a pu s'exprimer.

La régularité des équipiers présents et le retour des habitués permettront de s'améliorer.

En espérant que la météo nous soit plus favorable pour la fin de ce challenge, nous préparons également la suite des épreuves avec la mise en place des régates organisées par notre club.

Hervé Bessard

Le Yacht club de Saint Cyprien s'est engagé pour le Téléthon.

Le matin du samedi 2 décembre 2017, les adhérents du Yacht Club de Saint Cyprien auxquels ce sont joints un certain nombre de plaisanciers ont participé en nombre à une marche organisée par le Crédit Agricole Sud Méditerranée dans le cadre du Téléthon.

Les plaisanciers ont « tiré des bords » dans les rues de Saint Cyprien battues par un vent glacial.

Le Crédit Agricole de Saint Cyprien s'est engagé à reverser au Téléthon 5 euros par marcheur. Ce sont plus de 6000 € qui ont été versés au Téléthon. Plus à l'aise sur le pont d'un bateau que comme marcheurs, les plaisanciers n'ont pas hésité à braver le froid automnal pour contribuer à la collecte nationale de dons.

La forte mobilisation des membres du Yacht Club démontre une nouvelle fois que ce club à vocation nautique est aussi à l'écoute des initiatives locales et des sollicitations sociétales.

Sans oublier les membres du Yacht Club qui ont proposé leurs bateaux à la visite. Le prix de celle-ci a été reversé au Téléthon. En effet, à l'excellente initiative de Marc Lacroix, de la commission plaisance, l'YCSC a été représenté au Téléthon 2017 !

Trois bateaux étaient à l'ancien quai d'honneur. On pouvait les visiter et poser des questions aux propriétaires qui accueillaient chaleureusement leurs hôtes lors de cette journée froide et venteuse pour une visite de leur bateau autour d'un café chaud...

Si les fonds recueillis ont été relativement modestes, l'intention n'en a pas moins été louable, et nous essaierons de faire mieux la prochaine fois, après cette première expérience !

Merci à Pinna Nobilis, Compostelle et Opus 111 d'avoir donné de leur temps et porté haut le fanion du club sous la houlette de Marc, une belle opération à renouveler l'an prochain !

Gilles Glin

Nos recettes de fond de cambuse

Chers ami(e)s navigateurs et navigatrices.

Le bien manger et le bien boire font partie de nos croisières, mais selon les circonstances, nous n'avons pas toujours la possibilité de nous approvisionner en produits frais.
Je vous propose donc de partager nos recettes de fond de cambuse par le vecteur de notre revue latitude.
Les recettes de fond de cambuse doivent être préparées à partir de denrées conservables au minimum 1 semaine à bord de nos bateaux équipés de réfrigérateur ou de glacière ou bien provenir du produit de notre pêche.
Ceux ou celles qui désirent partager leur recettes peuvent les envoyer à Gilles Glin notre rédacteur en chef.
Pour cette édition je vous propose un Parmentier de canard.

Bonne navigation et bon appétit.

Marc Lacroix

Parmentier de canard

Ingrédients pour 6 à 8 personnes.
Une boite de confit 4 cuisses de canard.
3 sachets de purée en flocons.
600ml de lait.
3 oignons
Une petite boite (1/2) de tomates concassées.
50gr de fromage râpé.
2 gousses d'ail, 3 branches de persil, sel, poivre.

Dégraisser les cuisses de canard, en ôter la peau et les désosser, émincer grossièrement la viande.
Déposer dans une sauteuse une cuillère à soupe de graisse de canard, y faire revenir les oignons émincés, 3 minutes à feu moyen en tournant fréquemment.
Ajouter la viande de canard et la tomate concassée, l'ail et le persil émincés finement.
Laisser mijoter 10 minutes à feu doux en mélangeant de temps en temps.
Chauffer le lait dans une casserole, monter la purée en ajoutant de l'eau jusqu'à obtenir la bonne consistance, saler poivrer.
Déposer la moitié de la purée dans un plat à four, Couvrez la purée avec la viande, couvrez la viande avec la deuxième moitié de la purée.
Saupoudrer de chapelure et de fromage râpé.
Enfourner à 180°c 10 minutes si les ingrédients sont chauds 20 minutes s'ils sont froids
Mettre 3 minutes sous grill, servir chaud

Nota : récupérez la graisse de canard, la faire fondre dans une casserole, la filtrer avec une passette, la conserver au réfrigérateur. Cette graisse vous permettra de préparer d'excellentes pommes de terre sau-

Les plus courageux feront une purée avec des pommes de terre fraiches.

CAMBUSE

Bonjour à tous

Rappel

Rdv avec Marc Lacroix, atelier du

vendredi 09/02/2018 à 19h00

Cuisine de fond de cambuse

Réservation jusqu'au mercredi 7 février

Précision le vin est compris dans les 5 euros.

N'oubliez pas les ateliers de Marc, que nous vous annonçons sur notre site, et dans la salle du Yacht !

www.cliniquedubateau.com

St Cyprien

A.Z VOILE

VOILERIE - GREEMENT - SELLERIE

facnor

SPARCRAFT /RIGGING

ELVSTRÖM SAILS

ELVSTRÖM SOUSTAD

ZA du port

66750 SAINT- CYPRIEN

Tél 04 68 21 50 01/Fax 04 68 37 08 97

E-mail azvoile@wanadoo.fr

Dans le port — Proche capitainerie

Ouvert à l'année

BATEAU ECOLE

Permis bateau/ jet en 4 jours

04.68.21.16.07

CAP SAINT 180 CYPRIEN

06.08.81.94.49

Successeur de Jean-Charles

TOUS PERMIS: CÔTIER, FLUVIAL, HAUTURIER, CRR

Côté ANIMATION

Année 2018, c'est reparti, tout d'abord la galette des rois après l' Assemblée Générale, puis notre après midi crêpes, l'équipe Animation toujours présente et au taquet pour la suite des évènements. <u>Attention</u> il a bien été spécifié à l'assemblée Générale que désormais afin de pouvoir gérer les achats, il faut absolument respecter la date limite d'inscription : nous ne pourrons pas accepter votre présence le jour même, ce qui est très désagréable pour vous comme pour nous, mais nous avons décidé de maintenir fermement cette décision.

Afin que tous nos Adhérents puissent déjà noter sur leur agenda les événements programmés voici toutes les manifestations prévues à ce jour.

<u>Samedi 10 Mars</u> Soirée Buffet Catalan préparé par notre chef Jean Pierre

Prix 15€ pour les Adhérents 20€ pour les invités

Vous pouvez dès à présent réserver votre soirée.

<u>Samedi 17 Mars</u> Journée expo : <u>nos Adhérents ont du talent</u>, de 10h à 18h00

venez nombreux soutenir ces talentueux exposants.

Lundi de Pâques 2 Avril (midi)notre fameuse Cargolade

Samedi 5 Mai (soir) Pælla

Samedi 19 Mai de 10h à 18h Expo : Les plus belles photos de nos adhérents

Samedi 2 Juin (soir) Grillade / Sardinade (à préciser)

Samedi 16 Juin de 10h à 18h Nos Adhérents ont du Talent

Dimanche 8 Juillet (matin) Petit déjeuner pontons

Samedi 14 Juillet (soir) Repas tiré du sac

Dimanche 5 Août (matin) Petit déjeuner Pontons

Mercredi 15 Août (soir) Repas tiré du sac ou Buffet Froid à préciser

Dimanche 16 Septembre (midi) Méchoui

Samedi 13 Octobre (soir) Repas fruits de mer (sous réserve)

Samedi 27 octobre de 10h à 18h Expo : Photos +++

Samedi 17 Novembre (soir) Soirée Beaujolais nouveau

Samedi 8 Décembre (soir) Repas de Noël

Samedi 15 Décembre de 10h à 18h Nos Adhérents ont du talent.

Papymousse et toute l'équipe vous souhaitent une bonne année.

Expériences de navigation

En images, un exemple d'atelier qui vous ont été proposés : l'atelier cordage et matelotage présenté par Hervé Bessard

Après nous avoir expliqué les différents types de cordages et leur utilisation Hervé nous a initiés à l'art subtil du matelotage : rappel de quelques nœuds de base et épissures simples et plus techniques...

Ce moment des épissures est toujours ludique et symbolique : le bon marin doit savoir faire une épissure, évident, mon cher Watson !

Nous nous sommes bien amusés à partir une fois à l'envers, une fois à l'endroit, à tout rater et à tout recommencer...dans la bonne humeur !

L'essentiel était présent : bonne humeur, convivialité et plaisir d'apprendre ensemble...bientôt nous serons tous de bons marins !

Un atelier très réussi qui mériterait certainement d'être reconduit dans l'année !

LA RECETTE A FANFAN

Pavé d' autruche mariné et sa sauce au miel épicé

Pour la marinade

10c. à soupe de miel de lavande ou autre
2c. à café de cannelle
2c. à soupe de baies roses entières
20g de gingembre frais râpé
5 branches de thym frais
4c. à soupe d'huile
3c. à café de 4 épices
15cl. de crème liquide
1c. à café d'huile d'olive

La veille faire une marinade en mélangeant les 8 ingrédients.
Enduisez les pavés d'autruche, filmez les et placez les au frais.

Le lendemain débarrassez les pavés de la marinade, la réserver pour la sauce
Dans une poêle faire chauffer 1c. à café d'huile d'olive
Faire saisir les pavés 2 à 3 mn sur chaque face en fonction de la cuisson désirée
(le pavé d'autruche se cuit comme un pavé de bœuf : bleu, saignant ou à point)
Débarrasser la viande et la garder au chaud
Déglacer la poêle avec la crème
Ajouter le reste de la marinade
Rectifier l'assaisonnement
Servir la viande tranchée sur une assiette chaude accompagné de sa sauce et d'une garniture au choix.

Bonne dégustation.

FANFAN

ASSOCIATION SAINT CYPRIANAISE DES USAGERS DU PORT

Membres du Yacht Club,

C'est avec un grand plaisir que l'ASCUP vous invite à participer à ses activités, tant le Yacht Club et l'ASCUP sont deux associations aux actions complémentaires.

Dans le respect de ses statuts, et donc de ses objectifs, notre engagement bénévole n'a pour but que de favoriser le "bien vivre " au sein du port de Saint Cyprien, port que nous avons choisi comme base de départ de nos navigations et refuge de notre "chère et cher danseuse", à savoir notre bateau.

Cela passe par un dialogue constructif avec les autorités portuaires, à savoir la direction du port, la municipalité et l'intercommunalité. Cela passe aussi par le respect du travail effectué par les agents portuaires qui veillent H24 sur nos embarcations.

Depuis, suivant l'exemple des initiateurs de cette démarche, nous participons à l'animation de notre port, à l'information des plaisanciers, à la diffusion des bonnes pratiques. Mais aussi, à la défense des intérêts des « locataires » que nous sommes au sein de celui-ci. Le sondage 2017 auquel le président Georgin avait associé le YCSC, a été l'occasion de « donner de la voix » aux plaisanciers de Saint Cyprien.

Le développement de notre implication active au cœur du réseau des associations représentatives des usagers des ports de plaisance français, comme l'UNAN, participera à la prise en compte par les autorités de nos préoccupations, comme ce fut le cas sur le dossier de la taxe de mouillage et sur les conséquences de l'application de la loi NOTRe.

Vous pourrez découvrir sur notre site *www.ascup66.fr/* la liste pleine de promesses des moments forts des manifestations, évènements nautiques et rencontres, de l'année à venir.

A très bientôt,

Gilles Glin

Bassin sud - 66750 SAINT-CYPRIEN
Site web : ycsc66.com
E-mail : yachtclubdesaintcyprien@hotmail.fr

Ne pas jeter sur la voie publique